



# Rapport financier

de l'exercice

# 2006



page 2	Analyse financière consolidée Ville et Département de Paris du CA 2001 au CA 2006
page 4	Remarques préliminaires
page 5	L'investissement atteint à nouveau en 2006 un niveau exceptionnel, en hausse de +11,6 % à périmètre constant et hors opérations exceptionnelles
page 6	Les recettes réelles d'investissement atteignent le niveau record de 874 M€ par l'effet conjugué de plusieurs opérations exceptionnelles
page 7	Malgré la pression des dépenses sociales et des contributions, la progression des charges de gestion courante reste contenue à moins de 4 %
page 8	Les recettes courantes de fonctionnement progressent de +3,6 %, sans augmentation du taux des impôts locaux
page 10	Les opérations financières et exceptionnelles
page 11	La capacité de financement des investissements progresse à nouveau en 2006
page 12	L'endettement de la Collectivité reste modéré en 2006
page 13	Soldes financiers consolidés 2001-2006
page 14	Compte administratif 2006 de la Ville
page 15	Compte administratif 2006 du Département
page 16	Principaux ratios financiers de la Collectivité parisienne (Ville et Département)
page 17	Lexique d'analyse financière

## Avant-propos

*Le budget 2006 de la Ville et du Département de Paris a permis de servir des priorités importantes sans augmenter les taux des impôts directs locaux, et avec un endettement mesuré. En fonctionnement, la dépense a été de 5 117 M€ en hausse de + 4,2 % par rapport au compte administratif 2005 ; la dépense d'investissement (1 718 M€) a fortement progressé (+ 35 %), au service de la concrétisation du programme de la mandature.*

*Les grandes priorités ont été la contribution au Syndicat des transports d'Ile-de-France (+ 62 M€), les dépenses sociales (+ 60 M€), les frais de personnel (+ 48 M€). Les dépenses courantes ont été sévèrement freinées (+ 1,9 %) et n'ont cru que de 26 M€. L'effort social a particulièrement porté sur les handicapés (+20 %), l'aide sociale à l'enfance (+ 8 %) et les personnes âgées (+ 5,5 %).*

*Le budget d'investissement comprend les travaux de constructions de nouveaux équipements et l'acquisition de terrains et immeubles. Au total, hors subventions d'équipement, les investissements auront mobilisé 5 468 M€ sur 2001-2006 (6 ans) à comparer aux 3 795 M€ dépensés sur 1995-2000 (6 ans) soit 45 % de plus.*

*L'équipement a porté sur les transports en commun (155 M€) dont le tramway inauguré en décembre 2006, sur les écoles et les collèges (120 M€), sur la culture (60 M€), la jeunesse et les sports (54 M€).*

*Le logement social a reçu des crédits nettement accrus pour subventionner la réalisation de 5 000 nouveaux logements sociaux. Par ailleurs, 161 M€ ont été mandatés pour acquérir 40 immeubles dans 16 arrondissements au titre du Compte foncier afin d'amplifier cet objectif.*

*Le financement de ces importants efforts a été sain. Les taux d'impôts directs sont restés stables pour la sixième année consécutive. La fiscalité immobilière a progressé plus modérément (+ 8 % contre 21 % en 2005). De plus, l'Etat est désormais redevable de 80 M€ pour le seul RMI.*

*L'endettement a cru de 1 548 M€ à 1 845 M€ entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre. Par habitant, le niveau est nettement inférieur à la moyenne des grandes villes françaises. Les agences de notation financière le confirment : la meilleure note AAA a été reconduite.*

*Une gestion sérieuse et ambitieuse a permis de renforcer la solidarité, le logement social, les transports collectifs, le tonus économique et la qualité de vie à Paris.*



*L'Adjoint au Maire de Paris  
chargé du développement économique,  
des finances et de l'emploi*

*Christian Sautter*

# Analyse financière consolidée Ville et Département de Paris du CA 2001 au CA 2006

en millions d'euros

	Compte administratif 2001	Compte administratif 2002	Compte administratif 2003	Compte administratif 2004	Compte administratif 2005	Compte administratif 2006	Variation 2006/2005
Contributions directes <sup>(1)</sup>	1 750	1 709	1 622	1 625	1 634	1 652	1,1 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	310	317	324	331	340	349	2,5 %
Taxe de balayage	64	64	64	69	70	70	0,4 %
Droits de stationnement	82	25	65	52	49	48	-1,7 %
Taxe sur l'électricité	69	70	72	69	73	72	-1,8 %
Fiscalité immobilière (droits de mutation et taxe additionnelle)	484	526	586	668	808	872	7,9 %
Autres impôts et taxes	54	53	50	46	50	57	12,4 %
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	<b>2 813</b>	<b>2 764</b>	<b>2 783</b>	<b>2 859</b>	<b>3 025</b>	<b>3 120</b>	<b>3,1 %</b>
Dotations TSCA	0	0	0	0	5	41	NS
Dotation TIPP	0	0	0	235	267	264	-1,2 %
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	683	695	703	1 217	1 229	1 245	1,3 %
Dotations de compensation (DCTP, DCTH, DCTF)	311	437	581	84	90	87	-3,2 %
<b>DOTATIONS DE L'ÉTAT</b>	<b>994</b>	<b>1 131</b>	<b>1 284</b>	<b>1 300</b>	<b>1 320</b>	<b>1 333</b>	<b>1,0 %</b>
Subventions et participations	108	108	143	142	192	209	8,9 %
Redevances versées par fermiers et concessionnaires	193	190	225	237	230	244	6,3 %
Redevances et recettes d'utilisation du domaine	50	42	50	54	53	57	8,1 %
Prestations de service	110	91	93	91	91	102	12,6 %
Recouvrements sur bénéficiaires	112	88	86	81	86	87	0,9 %
Excédents de ZAC	20	35	44	25	11	34	NS
Autres recettes courantes de fonctionnement	186	189	273	240	240	227	-5,6 %
<b>RECETTES COURANTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 586</b>	<b>4 637</b>	<b>4 981</b>	<b>5 264</b>	<b>5 520</b>	<b>5 718</b>	<b>3,6 %</b>
Charges de personnel	1 444	1 538	1 620	1 679	1 731	1 778	2,8 %
Charges à caractère général	640	708	700	761	760	734	-3,5 %
Aide sociale, dont	468	505	562	551	570	614	7,8 %
• Aide sociale à l'enfance	183	181	212	202	210	219	4,0 %
• Aide sociale aux handicapés	108	101	108	114	124	150	20,7 %
• Aide sociale aux personnes âgées	170	153	137	139	128	134	4,8 %
• Allocation personnalisée d'autonomie (APA)	0	64	99	87	97	103	5,9 %
RMI, RMA et PDI	35	35	51	313	340	348	2,2 %
• dont part allocation RMI	0	0	0	267	286	291	1,7 %
Contribution au Centre d'action sociale de la Ville de Paris	222	218	234	260	278	287	3,0 %
Contribution au Syndicat des transports d'Ile-de-France	210	208	220	199	203	257	26,7 %
Contribution à la préfecture de Police	195	228	232	245	252	255	1,3 %
Contribution au SYCTOM <sup>(2)</sup>	82	91	95	96	101	107	5,2 %
Subventions et participations diverses	200	143	181	173	185	195	5,1 %
Subventions de fonctionnement Ville	147	152	158	165	169	184	8,9 %
Autres charges de gestion courante	123	164	191	202	205	221	7,4 %
• dont FSRIF	81	85	90	94	98	95	-2,7 %
<b>CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>3 767</b>	<b>3 990</b>	<b>4 245</b>	<b>4 643</b>	<b>4 794</b>	<b>4 978</b>	<b>3,8 %</b>
<b>ÉPARGNE DE GESTION</b>	<b>819</b>	<b>648</b>	<b>736</b>	<b>621</b>	<b>725</b>	<b>740</b>	<b>2,0 %</b>
Produits financiers	12	14	15	23	25	28	11,5 %
Charges financières	74	45	44	35	38	56	46,2 %
<b>SOLDE FINANCIER</b>	<b>- 62</b>	<b>- 31</b>	<b>- 29</b>	<b>- 13</b>	<b>- 13</b>	<b>- 27</b>	<b>115,9 %</b>

(1) Y compris le FSRIF réintégré au CA 2001 à 2004.

(2) Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères.

en millions d'euros

	Compte administratif 2001	Compte administratif 2002	Compte administratif 2003	Compte administratif 2004	Compte administratif 2005	Compte administratif 2006	Variation 2006/2005
Produits exceptionnels	11	12	10	44	31	58	88,8 %
Charges exceptionnelles	58	27	28	62	77	83	8,2 %
<b>SOLDE EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 47</b>	<b>- 15</b>	<b>- 18</b>	<b>- 18</b>	<b>- 46</b>	<b>- 25</b>	<b>- 45,3 %</b>
<b>TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 609</b>	<b>4 664</b>	<b>5 006</b>	<b>5 331</b>	<b>5 576</b>	<b>5 804</b>	<b>4,1 %</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 899</b>	<b>4 062</b>	<b>4 317</b>	<b>4 740</b>	<b>4 909</b>	<b>5 117</b>	<b>4,2 %</b>
<b>ÉPARGNE BRUTE</b>	<b>710</b>	<b>602</b>	<b>689</b>	<b>590</b>	<b>667</b>	<b>687</b>	<b>3,1 %</b>
<b>REMBOURSEMENTS D'EMPRUNT (AVEC CRÉDITS REVOLVING)</b>	<b>306</b>	<b>141</b>	<b>183</b>	<b>150</b>	<b>168</b>	<b>153</b>	<b>- 8,9 %</b>
<b>ÉPARGNE NETTE</b>	<b>404</b>	<b>460</b>	<b>506</b>	<b>441</b>	<b>499</b>	<b>534</b>	<b>7,2 %</b>
Subventions et dotations reçues	159	162	149	143	150	249	66,9 %
• dont subventions d'investissement reçues	70	55	58	47	47	110	NS
• dont amendes de police	26	28	25	23	26	44	68,7 %
• dont FCTVA	50	63	58	68	70	93	32,0 %
Produits de cession des immobilisations	33	26	183	75	83	551	NS
Opérations pour compte de tiers	3	18	4	7	0	2	NS
Remboursements de prêts	11	21	31	20	34	55	62,1 %
Autres immobilisations financières	18	8	6	33	29	9	- 69,0 %
Autres recettes réelles d'investissement	3	1	3	1	4	7	90,2 %
<b>RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>227</b>	<b>235</b>	<b>376</b>	<b>279</b>	<b>300</b>	<b>874</b>	<b>191,5 %</b>
<b>CAPACITÉ DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>631</b>	<b>696</b>	<b>882</b>	<b>720</b>	<b>798</b>	<b>1 408</b>	<b>76,4 %</b>
Études	11	18	28	35	34	30	- 12,5 %
Subventions d'équipement	88	148	151	133	151	226	49,4 %
Acquisitions	184	299	263	338	434	465	7,2 %
• dont compte foncier	126	198	187	246	338	340	0,8 %
Travaux	306	329	371	482	576	698	21,3 %
Opérations pour compte de tiers	17	11	12	2	3	8	NS
Prêts accordés	36	46	65	107	50	25	- 50,5 %
Autres dépenses réelles d'investissement	18	34	48	37	26	266	NS
<b>DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>659</b>	<b>884</b>	<b>938</b>	<b>1 135</b>	<b>1 274</b>	<b>1 718</b>	<b>34,9 %</b>
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	<b>28</b>	<b>189</b>	<b>56</b>	<b>414</b>	<b>475</b>	<b>310</b>	<b>- 34,8 %</b>
<b>NOUVEAUX EMPRUNTS</b>	<b>0</b>	<b>230</b>	<b>115</b>	<b>150</b>	<b>607</b>	<b>450</b>	<b>- 25,9 %</b>
<b>Fonds de roulement au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>289</b>	<b>261</b>	<b>302</b>	<b>362</b>	<b>100</b>	<b>232</b>	
Variation du fonds de roulement	- 28	41	59	- 264	132	140	
<b>Fonds de roulement au 31 décembre</b>	<b>261</b>	<b>302</b>	<b>361</b>	<b>98</b>	<b>232</b>	<b>372</b>	
Encours de dette au 1 <sup>er</sup> janvier	1 395	1 089	1 177	1 109	1 109	1 548	
Encours de dette au 31 décembre	1 089	1 177	1 109	1 109	1 548	1 845	
<b>Variation de l'encours de dette</b>	<b>- 306</b>	<b>89</b>	<b>- 68</b>	<b>0</b>	<b>439</b>	<b>297</b>	
<b>Financement des investissements :</b>							
<b>CAPACITÉ DE FINANCEMENT</b>	<b>95,8 %</b>	<b>78,7 %</b>	<b>94,1 %</b>	<b>63,5 %</b>	<b>62,7 %</b>	<b>82,0 %</b>	
<b>EMPRUNT</b>	<b>0,0 %</b>	<b>26,0 %</b>	<b>12,3 %</b>	<b>13,2 %</b>	<b>47,7 %</b>	<b>26,2 %</b>	
<b>FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>4,2 %</b>	<b>- 4,7 %</b>	<b>- 6,3 %</b>	<b>23,3 %</b>	<b>- 10,4 %</b>	<b>- 8,2 %</b>	

## Remarques préliminaires

L'analyse financière ne prend en compte que les mouvements réels de l'exercice, en dépenses et en recettes. Les mouvements entre les sections de fonctionnement et d'investissement (appelés mouvements pour ordre) sont ignorés.

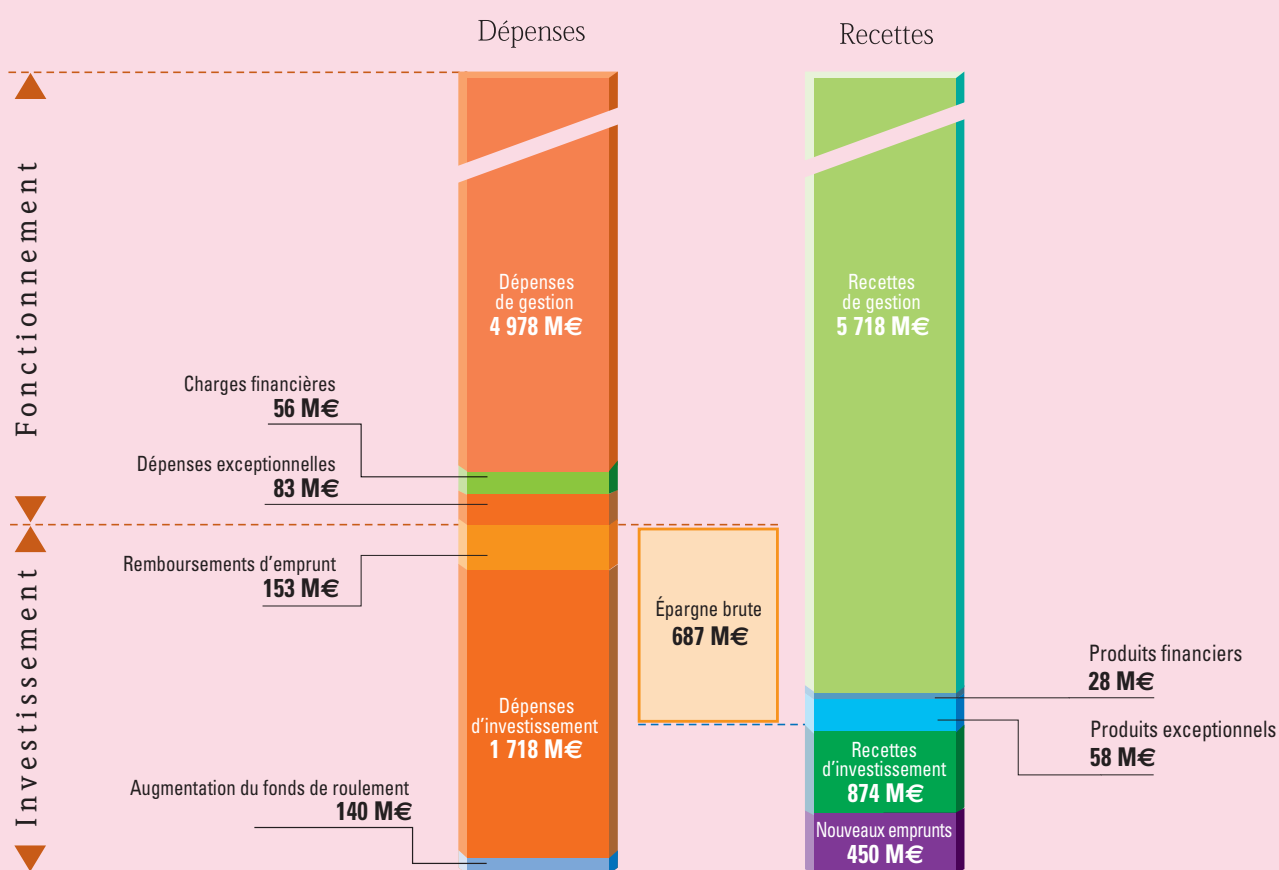
La consolidation des analyses financières des comptes administratifs de la Ville et du Département nécessite aussi d'écarter les mouvements croisés entre les deux budgets, à savoir, en fonctionnement, la contribution de la Ville au Département au titre de l'aide sociale (484 M€).

Par ailleurs, en application des nouvelles règles comptables entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2006 (réforme de l'instruction budgétaire des communes M14), les subventions d'équipement (dépenses)

ainsi que les produits de cession des immobilisations (recettes), auparavant imputés en section de fonctionnement, sont désormais inscrits en section d'investissement. Dès lors, afin de permettre la comparaison des exercices 2001 à 2006, les données antérieures à 2006 ont été retraitées selon ces nouvelles règles comptables, entraînant une diminution des volumes de la section de fonctionnement et un accroissement équivalent de ceux de la section d'investissement.

Enfin, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, la nouvelle instruction budgétaire des départements M52 s'applique en remplacement de la M51. Pour permettre les comparaisons, les comptes des années antérieures ont été transposés en M52.

### Compte administratif consolidé 2006





## L'investissement atteint à nouveau en 2006 un niveau exceptionnel, en hausse de +11,6 % à périmètre constant et hors opérations exceptionnelles

Les dépenses réelles d'investissement atteignent 1 718 M€ (crédits de paiement) et dépassent ainsi pour la troisième année consécutive le milliard d'euros. La hausse est de +11,6 % par rapport au CA 2005 (1 122 M€) à périmètre constant, c'est-à-dire hors 226 M€ de subventions d'équipement auparavant imputées en section de fonctionnement, et en excluant une dépense exceptionnelle de 240 M€ correspondant à une prise de participation dans le capital de la RIVP.

Les dépenses de travaux continuent de représenter la part principale des investissements. Elles atteignent 698 M€ en 2006, soit une progression significative de +21 % par rapport au CA 2005, après une hausse de +30 % en 2004 et +19 % en 2005.

Parmi ces dépenses, les travaux d'aménagement de l'espace public demeurent les plus importants, avec 301 M€, en progression de +18 % par rapport à 2005. 62 M€ ont été consacrés aux opérations d'aménagement, dont les espaces civilisés et les quartiers verts, tandis que 57 M€ ont été mandatés pour achever la réalisation du tramway (cf. encadré) et 60 M€ pour la couverture du boulevard périphérique. 33 M€ ont par ailleurs été affectés à l'entretien du patrimoine de voirie, ainsi que 24 M€ pour le programme Mobilien, 17 M€ pour les aménagements de sécurité, 16 M€ pour l'éclairage public, et près de 10 M€ pour la passerelle Simone de Beauvoir.

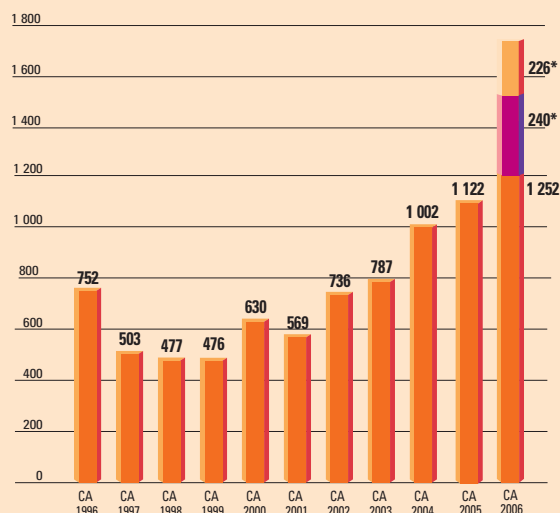
Dans le domaine scolaire (120 M€), 73 M€ de travaux ont été réalisés dans le cadre de constructions nouvelles et restructurations ou extensions d'établissements scolaires, et 47 M€ ont été affectés à de gros travaux d'entretien.

Dans le domaine culturel (60 M€), les dépenses de travaux ont notamment permis la poursuite de la réalisation des projets phares de la municipalité. Ainsi, près de 19 M€ ont été dépensés pour la construction du centre de la Gaîté Lyrique, dédié aux musiques actuelles et à l'art interactif, 17 M€ pour la création d'une cité des Arts du spectacle au 104 rue d'Aubervilliers, et 7,5 M€ pour la Maison des Métallos. Par ailleurs, 8 M€ ont été consacrés à divers travaux dans les édifices culturels en application du « Plan églises ».

Dans le domaine du sport et de la jeunesse (54 M€), les piscines Belleville, Keller, Montparnasse et Seine-Est ont bénéficié de plus de 18 M€ de travaux.

Enfin, 50 M€ de travaux ont été réalisés dans le secteur de la petite enfance.

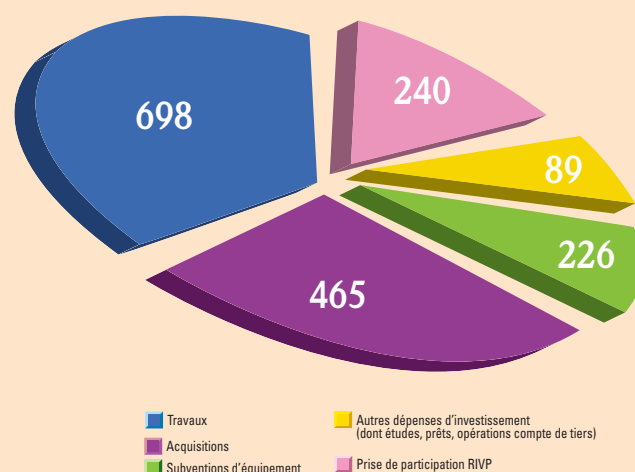
Évolution des dépenses réelles d'investissement hors remboursement d'emprunt de la Collectivité parisienne 1996-2006 en millions d'euros



\* En application de la réforme de la M14 au 1<sup>er</sup> janvier 2006, les subventions d'équipement sont désormais imputées en section d'investissement. Elles représentent un montant de 226 M€ en 2006.

Une dépense d'investissement exceptionnelle de 240 M€ a été réalisée, correspondant à une prise de participation dans le capital de la RIVP.

Répartition des dépenses réelles d'investissement de la Collectivité parisienne en 2006 en millions d'euros



### LA LIVRAISON DU TRAMWAY DES MARÉCHAUX SUD

L'année 2006 a vu la livraison du tramway des Maréchaux Sud. Cette opération a concentré l'essentiel des dépenses d'investissement sur l'exercice, soit 55,5 M€, tandis que 1,2 M€ ont été mandatés pour le tramway T2 et 0,4 M€ pour des études sur le tramway des Maréchaux Est, soit un total de 57,1 M€ de crédits de paiement mandatés en 2006 pour l'ensemble des projets (après 57,5 M€ en 2005).

Sur la période 2004-2007, les trois projets de tramway représentent un effort d'investissement total de 168,5 M€, dont 155 M€ pour le tramway des Maréchaux Sud (du Pont du Garigliano à la Porte d'Ivry), 8,6 M€ pour le Trans-Val de Seine (T2), et 14 M€ pour le tramway des Maréchaux Est.

## LA POLITIQUE AMBITIEUSE DU LOGEMENT SOCIAL

Au CA 2006, le compte foncier s'élève à 367 M€ en dépense, dont 343 M€ à la Ville et 24 M€ au Département.

A la Ville, la principale contribution du compte foncier a porté sur le logement social. Ainsi, 161 M€ ont été mandatés pour acquérir des biens dans 16 arrondissements, sur 50 adresses, dont 40 immeubles entiers, afin de réaliser 1 200 logements sociaux.

A titre d'exemple :

- 16 M€ pour un immeuble sis 23-27 rue Saint-Lazare (9<sup>e</sup>);
- 15 M€ pour l'acquisition d'un immeuble 27, rue du Château-d'Eau (10<sup>e</sup>);
- 11 M€ pour un immeuble 8-10, rue Molière (1<sup>er</sup>);
- 9 M€ pour un immeuble situé 49 rue Blanche (9<sup>e</sup>);
- 8,5 M€ pour un immeuble situé 48 rue Delestraint (16<sup>e</sup>).

Ces acquisitions ont été effectuées principalement dans les arrondissements du centre et de l'ouest qui restent déficitaires.

De plus, 145 M€ de subventions d'équipement versées aux bailleurs sociaux contribuent à la livraison de 5 000 nouveaux logements à Paris.

Deuxième poste en investissement, les dépenses liées aux acquisitions progressent de +7 % en 2006 et s'élèvent à 465 M€. Les acquisitions foncières sont globalement stables à 340 M€, dont notamment 128 M€ pour les emprises RFF/SNCF dans le quartier des Batignolles et en forte augmentation à 161 M€ pour des programmes de logements sociaux (cf. encadré).

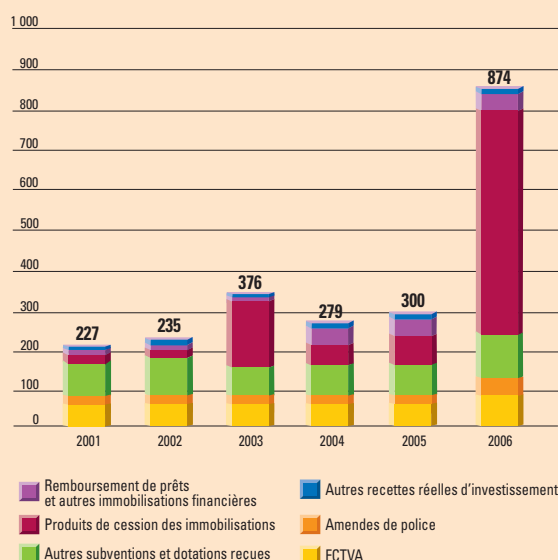
Le montant des subventions d'équipement versées atteint 226 M€ en 2006, en progression de +49 % par rapport à 2005, dont 145 M€ dans le secteur du logement et 25 M€ pour la voirie et les transports, notamment la réhabilitation du Pont Masséna et le programme PAM, Paris Accompagnement Mobilité, offre de transport spécialisé pour les personnes handicapées.

Les dépenses d'études diminuent légèrement en 2006 à 30 M€ contre 34 M€ en 2005.

Parmi les autres dépenses d'investissement, à 266 M€, figure principalement, pour 240 M€, la prise de participation financière dans le capital de la RIVP (cf. encadré page 11).

## Les recettes réelles d'investissement atteignent le niveau record de 874 M€ par l'effet conjugué de plusieurs opérations exceptionnelles

Évolution des recettes réelles d'investissement de la Collectivité parisienne depuis 2001 en millions d'euros



Les recettes réelles d'investissement atteignent 874 M€, contre 300 M€ en 2005 à périmètre équivalent.

Cette progression s'explique principalement par la perception de recettes exceptionnelles de cession des immobilisations, grâce aux opérations de vente d'immeubles SAGI à « La Sablière » (264 M€) et d'actions détenues par la Ville dans le capital de la SAGI (158 M€) (cf. encadré page 11).

Au-delà de ces opérations, la progression des subventions et dotations reçues est, elle aussi, significative, avec +67 % à 249 M€, dont 110 M€ pour les subventions d'investissement, 93 M€ pour le FCTVA et 44 M€ pour les amendes de police.



## Malgré la pression des dépenses sociales et des contributions, la progression des charges de gestion courante reste contenue à moins de 4 %

Les charges de gestion courante s'élèvent à 4 978 M€ en 2006 contre 4 794 M€ en 2005 (à périmètre équivalent), soit une progression de +3,8 %, identique à celle de 2005. Comme l'an passé, cette évolution s'explique principalement par le dynamisme des dépenses sociales et des contributions aux organismes extérieurs, tandis que la progression des charges de personnel est inférieure à 3 % et que les charges à caractère général sont en diminution, en partie en raison de la suppression partielle de la double inscription des crédits des états spéciaux d'arrondissement (la progression reste contenue à +1,9 % hors effet de cette réforme).

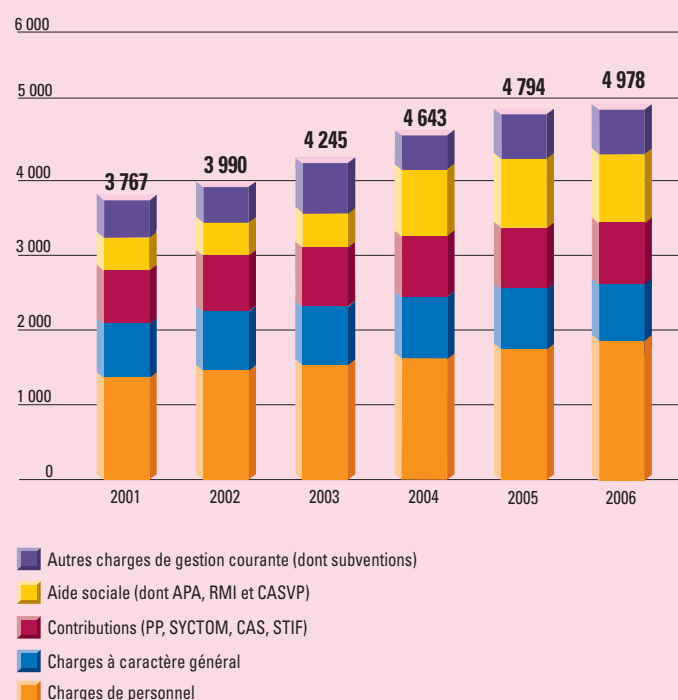
C'est en grande partie sous l'impulsion des participations versées par la Collectivité parisienne à divers partenaires que progressent les charges de gestion courante. En premier lieu, la contribution versée au Syndicat des transports d'Ile-de-France atteint 257 M€ en 2006, soit +27 % par rapport au CA 2005. Cet effort sans précédent a financé des renforcements significatifs de l'offre de transports publics. Par ailleurs, la contribution de la Ville de Paris au Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères augmente de plus de +5 % à 107 M€, et les subventions de fonctionnement de près de +9 % à 184 M€.

Les dépenses d'aide sociale du Département de Paris sont également en nette hausse en 2006, dont notamment l'aide sociale aux handicapés (+20 % à 150 M€), l'allocation personnalisée d'autonomie (+6 % à 103 M€) et l'aide sociale aux personnes âgées (+5 % à 134 M€), tandis que la contribution versée par la Ville de Paris au Centre d'Action Sociale progresse de +3 % à 287 M€.

La hausse des charges de personnel est contenue à +2,8 % en 2006, après des augmentations de +3,1 % en 2005, +3,7 % en 2004, +5,4 % en 2003 et +6,5 % en 2002. Cette évolution résulte à la fois de facteurs exogènes à la Collectivité parisienne et de décisions propres à la municipalité.

Parmi les facteurs exogènes, figurent notamment l'évolution de la valeur du point fonction publique, augmentée de +0,5 % en juillet, soit une hausse pondérée de +1,21 % sur l'année 2006 (fort effet report des mesures décidées fin 2005), ainsi que l'effet mécanique du glissement vieillesse technicité (GVT), qui s'élève à 0,75 % de la masse salariale.

Évolution des dépenses courantes de fonctionnement de la Collectivité parisienne depuis 2001  
en millions d'euros



Par ailleurs, la fusion des échelles 2 et 3 des grades de catégorie C, effective au 1<sup>er</sup> octobre 2005, porte son effet en année pleine sur 2006.

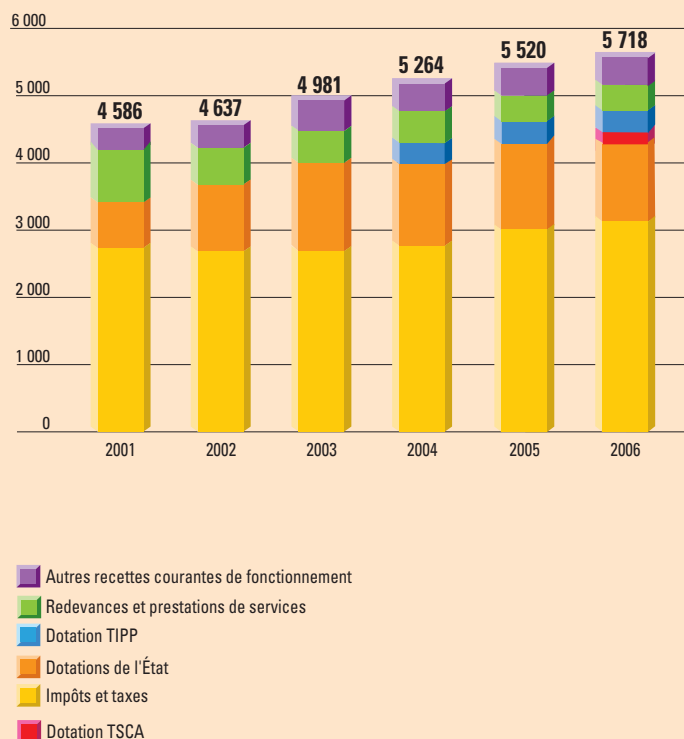
Pour permettre l'ouverture de nouveaux équipements, des efforts de redéploiement ont été réalisés à hauteur de 316 postes, et 215 postes ont été créés en 2006 au sein de la Collectivité, ainsi que 148 afin de permettre l'adaptation des services aux évolutions de leurs missions.

Enfin, la poursuite de l'application du protocole ARTT a nécessité la création de 43 postes, dont 37 à la Ville et 6 au Département.

## Les recettes courantes de fonctionnement progressent de +3,6 %, sans augmentation du taux des impôts locaux

Évolution des recettes courantes de fonctionnement de la Collectivité parisienne depuis 2001

en millions d'euros



Les recettes courantes de fonctionnement augmentent de +3,6 % à 5 718 M€ contre 5 520 M€ au CA 2005.

Conformément aux engagements de la municipalité, les taux de la fiscalité directe locale ont été maintenus stables entre 2005 et 2006. Ils restent fixés à 10,99 % pour la taxe d'habitation (8,8 % pour la Ville et 2,19 % pour le Département), 7,11 % pour la taxe sur le foncier bâti, 13,5 % pour le foncier non bâti et 12,35 % pour la taxe professionnelle.

La progression du produit total de la fiscalité directe est limitée à +1 % (1 652 M€ contre 1 634 M€ au CA 2005) compte tenu de la stabilité des taux et de la diminution des rôles supplémentaires. S'agissant des bases d'imposition, la hausse de +1,67 % des bases de taxe professionnelle se cumule avec l'augmentation de +2,3 % de celles de la taxe d'habitation et de +2,9 % de celles de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Ce dynamisme est pour partie imputable au bon coefficient de revalorisation nominale des bases voté par le Parlement pour 2006. Par ailleurs, la progression de la taxe professionnelle résulte d'une évolution contrastée : certaines entreprises connaissent encore une diminution de leurs bases (France Télécom), mais ceci est plus que compensé par les évolutions très positives des bases d'autres contributeurs, comme la RATP.

Par conséquent, la pression fiscale pesant sur les ménages et entreprises parisiens reste modérée en 2006.

Les dotations de l'Etat, hors dotation Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), ne progressent à nouveau que faiblement en 2006 de +1 %, tandis que la dotation TIPP, destinée à compenser les charges de RMI transférées par l'Etat, est inférieure de 56 M€ aux dépenses effectivement supportées par la Collectivité parisienne, la dotation exceptionnelle du Fonds de mobilisation départementale

### UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE VALORISATION DU DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE

Les recettes générées par l'exploitation du domaine public municipal (établissements concédés, mobilier urbain et affichage, opérateurs de télécommunications et téléphonie mobile) ont été de plus de 124 M€ pour l'année 2006. Ces résultats sont à mettre en regard du résultat constaté en 2005, soit 65,7 M€.

Outre les encaissements exceptionnels (de l'ordre de 44 M€) enregistrés en 2006 du fait du changement de concessionnaire de la Tour Eiffel et de la liquidation de la SNTE, cette progression est le résultat d'une politique volontariste de valorisation du patrimoine :

recherche de nouveaux sites susceptibles d'être valorisés (exemple : culée du pont Alexandre III) et mise en concurrence systématique dans le respect d'un cahier des charges conciliant service aux Parisiens, valorisation financière et normes environnementales.

La mise en compétition des candidats et la professionnalisation de la négociation ont permis d'atteindre de très bons résultats (exemple : Tour Eiffel, restaurant *Les jardins de Bagatelle*, le pré Catelan, renégociation des hippodromes de Longchamp et d'Auteuil).

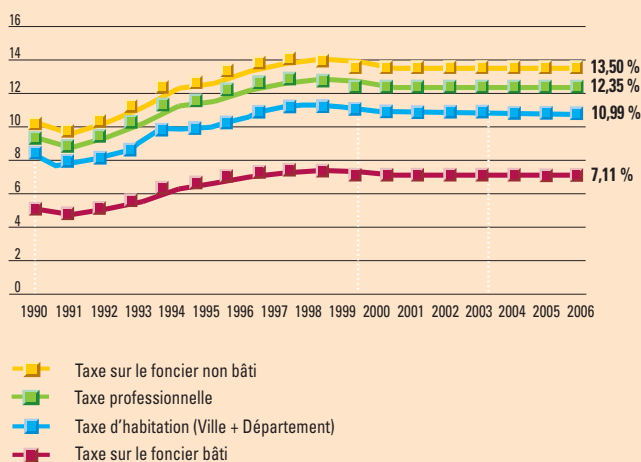
pour l'insertion (29 M€) ne comblant que la moitié de ce déficit, qui s'ajoute à celui de 52 M€ en 2005.

La progression des recettes courantes de fonctionnement en 2006 est soutenue par le dynamisme des autres postes de recettes, au premier rang desquels figure la fiscalité immobilière, qui s'établit à 872 M€ dont 633 M€ de droits de mutation à titre onéreux sur le Département et 239 M€ de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur la Ville. Sont également favorablement orientés les redevances versées par les fermiers et concessionnaires (+6 % à 244 M€), ainsi que les recettes d'utilisation du domaine (+8 % à 57 M€) et les produits de prestations de services (+13 % à 102 M€). Enfin, les subventions et participations reçues progressent de +9 % à 209 M€.

Les autres recettes courantes de fonctionnement sont en diminution apparente de -5,6 % en raison de la suppression partielle de la double inscription des crédits des états spéciaux d'arrondissement. Hors effet de cette réforme, elles progressent de +13 % en 2006 grâce à d'importants revenus des immeubles.

Évolution des taux de la fiscalité locale depuis 1990

en %



## LES ÉCONOMIES DE FONCTIONNEMENT

Les économies de frais de fonctionnement réalisées par les différents services de la Mairie atteignent 10,4 M€ pour l'exercice 2006, dont notamment 2,3 M€ sur les frais de télécommunications et la maintenance informatique, 1,3 M€ par le biais de renégociations de marchés de travaux dans les secteurs de la maçonnerie, l'électricité, la plomberie et la peinture, et 1 M€ grâce au changement de source d'énergie pour l'illumination des monuments. Elles portent sur les dépenses de fonctionnement hors charges de personnel et hors frais financiers, et correspondent à des économies constatées sur l'exécution 2006.

Dans le cadre de la politique globale des achats, la Ville a également réalisé près de 7 M€ d'économies, grâce au renouvellement de ses principaux marchés de collectes et de nettoyage entre 2005 et 2006, économies qui ont permis de financer un accroissement des prestations au service des Parisiens. Les axes majeurs de performance portent sur l'ouverture à la concurrence, la restructuration des cahiers des charges, le renforcement du critère prix et une étroite collaboration avec la Mission Achats Marchés de la Direction des finances.

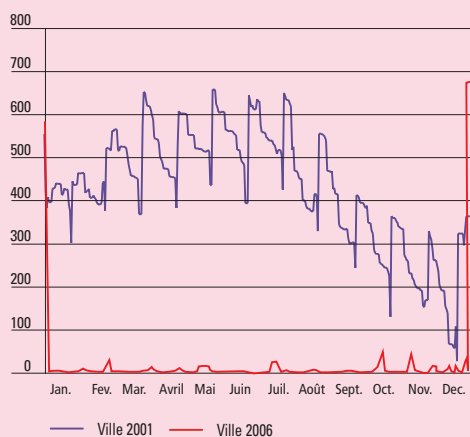
Les économies relatives aux frais financiers, évaluées quant à elles à 16,5 M€ en 2006, sont le fruit de la gestion active de la dette et de la trésorerie menée par la Collectivité parisienne (cf. encadré « Une gestion financière innovante » page 10).

L'évolution des dépenses de personnel est restée contenue (+2,8 % par rapport au CA 2005) malgré les facteurs exogènes d'évolution de la masse salariale (évolution du point fonction publique, réformes décidées par le gouvernement...), et des besoins importants en emplois liés à l'ouverture de nouveaux équipements et services, prévus dans le contrat de mandature. En effet, la collectivité a poursuivi un effort important de rigueur de gestion, notamment en redéployant quelque 316 postes (soit un gain budgétaire de 10,5 M€), de sorte que les créations nettes d'emplois sont restées limitées à 73 en 2006.

## Les opérations financières et exceptionnelles

### Évolution des soldes journaliers de trésorerie de la Ville de Paris Comparaison des années 2001 et 2006

en millions d'euros



En 2006, le contentieux « Porte Maillot » a été définitivement soldé ; au total, une indemnité de 22 M€ a été versée. Parmi les autres dépenses exceptionnelles, figure notamment le prêt Paris Logement pour un montant de près de 10 M€.

En matière financière, l'objectif de trésorerie « zéro » et d'optimisation de l'utilisation des outils financiers continue de guider l'action de la Collectivité. La gestion active de la dette et de la trésorerie mise en place dans cette optique a permis de réaliser plus de 16 M€ d'économies en 2006 (cf. encadré), et de limiter à +18 M€ l'accroissement mécanique des frais financiers lié à l'augmentation de l'encours de dette.

En tenant compte des opérations financières et exceptionnelles, le total des dépenses de fonctionnement progresse de 4,2 % et les recettes de 4,1 %.

### UNE GESTION FINANCIÈRE INNOVANTE

L'emprunt permet d'étaler dans le temps la charge de la réalisation d'équipements qui vont profiter à plusieurs générations de Parisiens. La Ville de Paris a le souci constant d'obtenir les meilleures conditions financières possibles pour ses emprunts en tirant notamment parti de sa qualité de signature AAA, notation la plus élevée délivrée par l'agence indépendante Standard and Poor's.

C'est pourquoi la Ville diversifie ses sources de financement, en se donnant la possibilité de lever des fonds directement sur les marchés financiers via le recours au marché obligataire, en complément des emprunts bancaires traditionnels. Ainsi, afin de saisir les opportunités du marché financier, la Ville s'est dotée d'un programme d'émissions de titres « EMTN » (*Euro Medium Term Notes*) qui constitue un cadre juridique permettant à la Ville de lancer des émissions obligataires plus rapidement et à un meilleur coût.

En 2006, la Ville a réalisé dans le cadre de ce programme deux émissions obligataires publiques sur le marché de l'euro pour un montant global de 300 M€ et une émission obligataire privée en couronnes norvégiennes équivalent à 100 M€, les émissions en devises étant systématiquement et immédiatement transformées en euros afin de supprimer totalement le risque de change pour la Ville.

Après avoir conclu des émissions en 2005 en euros, franc suisse, yen et Hong-Kong dollars, la Ville accède en 2006 au marché des investisseurs scandinaves via la couronne norvégienne, soulignant par là même la notoriété et l'attractivité de Paris et de sa signature AAA pour les investisseurs internationaux.

Au total, 400 M€ d'émissions obligataires ont été réalisées en 2006 (contre 282 M€ en 2005), ce qui a permis d'économiser grâce à ces émissions près de 2 M€ de frais financiers sur leur durée (dont 200 000 € dès 2006), comme pour celles émises en 2005, par rapport à un emprunt bancaire classique.

Par ailleurs, comme les années précédentes, la Ville a mené en 2006 une politique de gestion active de sa dette (couvertures de taux, utilisation de crédits revolving) et de sa trésorerie, (gestion en « trésorerie zéro » afin d'éviter des excédents sur le compte non rémunéré de la Ville auprès du Trésor Public). Les économies de frais financiers nettes liées à cette politique se sont élevées à 16,31 M€ en 2006 (après 9,3 M€ en 2005, 9 M€ en 2004, 11,4 M€ en 2003 et 10,4 M€ en 2002).

## La capacité de financement des investissements progresse à nouveau en 2006

Grâce notamment aux recettes exceptionnelles liées à la cession d'immeubles SAGI à « La Sablière » et la vente des actions détenues par la Ville dans le capital de la SAGI, pour un montant total de 422 M€ (cf. encadré), la capacité de financement des investissements progresse très significativement en 2006 de +76 % pour atteindre 1 408 M€.

Hors ces recettes exceptionnelles, la hausse reste importante à +24 %. Elle permet ainsi de financer près de 82 % des dépenses réelles d'investissement, soit près d'un tiers de plus qu'en 2005.

Par ailleurs, 450 M€ d'emprunt ont été mobilisés, dont 400 M€ sous forme d'émission obligataire.

Le besoin de financement nécessaire à l'équilibre du compte administratif de la Ville est de 420 M€ au terme de l'exercice 2006 ; en revanche, pour le Département, il reste un excédent de 110 M€ après financement des investissements. Ainsi, compte tenu de l'emprunt mobilisé, le fonds de roulement de la Collectivité est augmenté de 140 M€ pour s'établir à 372 M€ au 31 décembre 2006.

### LES OPÉRATIONS PATRIMONIALES

En 2006, le capital de trois SEM patrimoniales dans lesquelles la Ville de Paris était minoritaire, la SGIM, la RIVP et la SAGI, a été fortement modifié.

S'agissant de la SGIM, il a été procédé à une offre de rachat de leurs parts à l'ensemble des actionnaires. Puis après avoir diminué la valeur nominale du capital de 2,2 M€ à 0,86 M€, la Ville de Paris a ensuite cédé 5 076 actions à la Caisse des Dépôts et Consignations, pour un montant de 4,5 M€. La Ville détient désormais 80 % du capital de la SGIM.

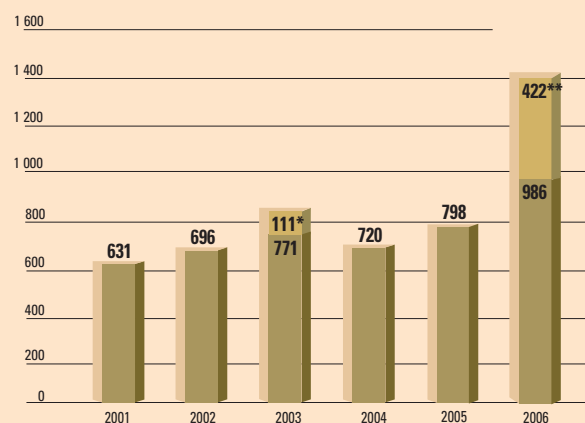
La Ville est devenue majoritaire à la RIVP, à hauteur de 80 %, moyennant le rachat d'une partie des actions détenues par BNP Paribas et le Groupe Caisses d'Epargne, pour un montant global de 241 M€. La Régie consacre désormais son développement à la construction et à la gestion d'immeubles de logements sociaux.

Paris est sorti du capital de la SAGI en cédant ses actions pour un prix total de 158 M€. L'axe de développement de la SAGI, en accord avec la Ville, porte sur la réalisation et la gestion d'immeubles d'activités.

La RIVP a conservé l'ensemble de son patrimoine à l'exception des immeubles d'activités propriétés de la Ville transférés à la SAGI. Cette dernière a conservé l'ensemble de son domaine propre et a transféré à la RIVP l'ensemble des logements appartenant à la Ville, à l'exception de 8 immeubles représentant 1 443 logements, cédés à la société HLM La Sablière pour un montant de 264,4 M€.

Au terme de l'opération, la RIVP et ses filiales gèrent un patrimoine fort de plus de 56 000 logements, renforçant ainsi la vocation de bailleur social de la société. La SAGI, quant à elle, gère les ensembles immobiliers à usage d'activités et un patrimoine de 5 400 logements.

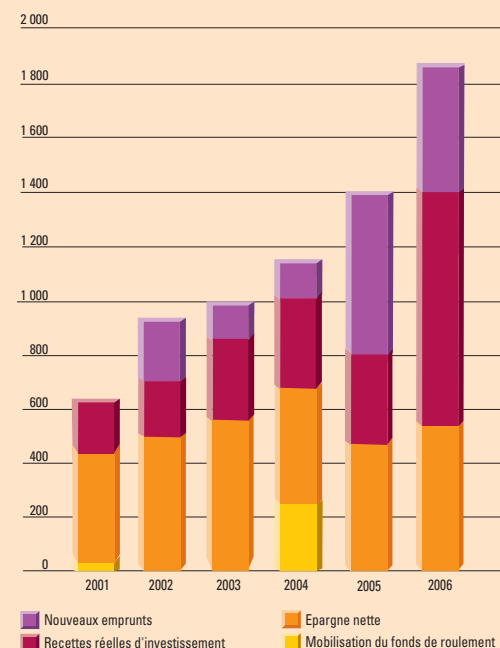
Capacité de financement des investissements de la Collectivité parisienne depuis 2001 en millions d'euros



(\*) En 2003, la capacité de financement des investissements bénéficie de la recette exceptionnelle liée à la vente par la Ville de ses parts de la Compagnie nationale du Rhône pour un total de 111 M€.

(\*\*) En 2006, la capacité de financement des investissements bénéficie des recettes exceptionnelles d'investissement liées à la cession d'immeubles SAGI à « La Sablière » et à la vente des actions détenues par la Ville dans le capital de la SAGI, pour un montant total de 422 M€.

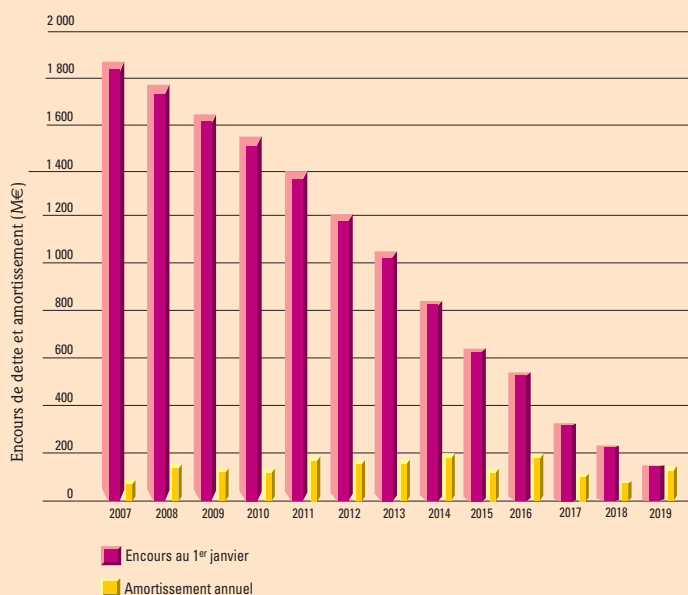
Évolution du mode de financement des investissements de la Collectivité parisienne en millions d'euros



Les investissements (1 718 M€) ont été financés en 2006 pour près d'un tiers par les ressources disponibles en 2006 (537 M€), pour 874 M€ par les recettes d'investissement (dont 422 M€ de recettes exceptionnelles liées à la cession d'immeubles SAGI à « La Sablière » et la vente d'action détenues par la Ville dans le capital de la SAGI) et par les nouveaux emprunts (450 M€).

## L'endettement de la Collectivité reste modéré en 2006

Profil d'extinction de la dette et amortissement annuel  
actualisation au 1<sup>er</sup> janvier 2007  
en millions d'euros

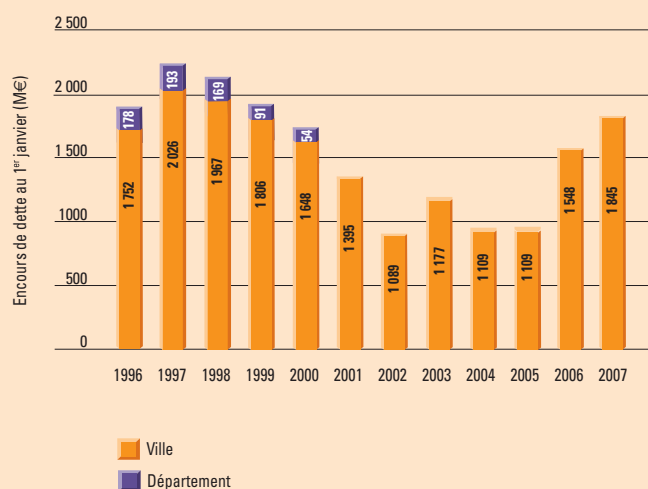


L'encours de dette atteint 1 845 M€ au terme de l'exercice 2006. Il progresse de +19,2 % au 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005, soit +297 M€, compte tenu du remboursement d'emprunt de 153 M€, alors même que les dépenses d'investissement sont en hausse de près de 35 %.

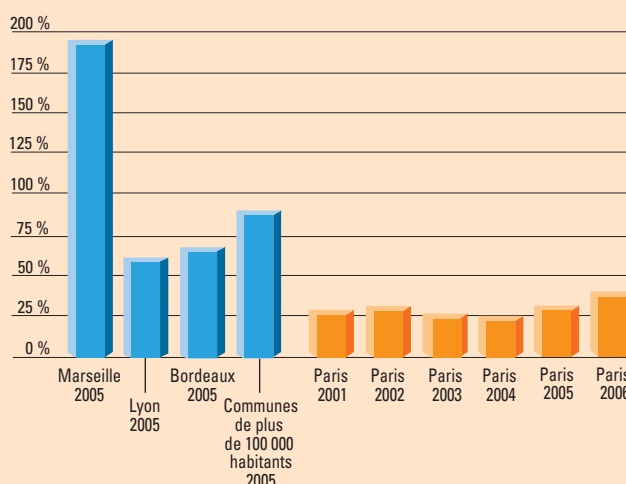
Dans la continuité des années précédentes, la Collectivité parisienne figure parmi les moins endettées de France, avec un ratio d'encours de dette/recettes réelles de fonctionnement de 32 %, contre 191 % à Marseille, 63 % à Bordeaux et 60 % à Lyon, tandis que la moyenne nationale des communes de plus de 100 000 habitants est de 82 %.

Paris parvient ainsi, pour la troisième année consécutive, à concilier la réalisation de plus d'un milliard d'euros d'investissement avec un endettement annuel net remarquablement faible.

Évolution de l'encours de dette  
de la Collectivité parisienne de 1996 à 2007  
en millions d'euros



Comparaison du ratio d'endettement  
(encours/recettes réelles de fonctionnement)  
en %



Pour Paris, le ratio a été calculé en consolidé (Ville et Département).  
Source : Minefi.



## Soldes financiers consolidés 2001-2006

en millions d'euros

	Compte administratif 2001	Compte administratif 2002	Compte administratif 2003	Compte administratif 2004	Compte administratif 2005	Compte administratif 2006	Variation 2006/2005
RECETTES COURANTES DE FONCTIONNEMENT	4 586	4 637	4 981	5 264	5 520	5 718	3,6 %
CHARGES DE GESTION COURANTE	3 767	3 990	4 245	4 643	4 794	4 978	3,8 %
<b>Épargne de gestion</b>	819	648	736	621	725	740	2,0 %
SOLDE FINANCIER	- 62	- 31	- 29	- 13	- 13	- 27	115,9 %
SOLDE EXCEPTIONNEL	- 47	- 15	- 18	- 18	- 46	- 25	- 43,5 %
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	4 609	4 664	5 006	5 331	5 576	5 804	4,1 %
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	3 899	4 062	4 317	4 740	4 409	5 117	4,2 %
<b>Épargne brute</b>	710	602	689	590	667	687	3,1 %
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNT (AVEC CRÉDITS REVOLVING)	306	141	183	150	168	153	- 8,9 %
<b>Épargne nette</b>	404	460	506	441	499	534	7,2 %
RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	227	235	376	279	300	874	191,5 %
<b>Capacité de financement des investissements</b> A	631	696	882	720	798	1 408	76,4 %
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT B	659	884	938	1 135	1 274	1 718	34,9 %
<b>Besoin de financement</b> C = B - A	28	189	56	414	475	310	- 34,8 %
NOUVEAUX EMPRUNTS D	0	230	115	150	607	450	- 25,9 %
<b>Fonds de roulement au 1<sup>er</sup> janvier</b>	289	261	302	362	100	232	
Variation du fonds de roulement = D - C	- 28	41	59	- 264	132	140	
<b>Fonds de roulement au 31 décembre</b>	261	302	361	98	232	372	
ENCOURS DE DETTE AU 1 <sup>er</sup> JANVIER	1 395	1 089	1 177	1 109	1 109	1 548	
ENCOURS DE DETTE AU 31 DÉCEMBRE	1 089	1 177	1 109	1 109	1 548	1 845	
<b>Variation de l'encours de dette</b>	- 306	89	- 68	0	439	297	
<b>Financement des investissements :</b>							
CAPACITÉ DE FINANCEMENT	95,8 %	78,7 %	94,1 %	63,5 %	62,7 %	82,0 %	
EMPRUNT	0,0 %	26,0 %	12,3 %	13,2 %	47,7 %	26,2 %	
FONDS DE ROULEMENT	4,2 %	- 4,7 %	- 6,3 %	23,3 %	- 10,4 %	- 8,2 %	

# Compte administratif 2006 de la Ville

## Équilibre financier

### Section de fonctionnement

en euros

Dépenses		Recettes	
<b>OPÉRATIONS RÉELLES</b>			
Chapitres 011, 012, 65, 014	3 935 758 296,80	Comptes 70 à 75 + 013	4 492 955 741,69
66 Charges financières	55 844 427,55	76 Produits financiers	27 239 650,95
67 Charges exceptionnelles	78 212 277,84	77 Produits exceptionnels	596 503 925,07
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>4 069 815 002,19</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>5 116 699 317,71</b>
<b>SOLDE DES OPÉRATIONS RÉELLES</b>		<b>1 046 884 315,52</b>	
<b>OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION</b>			
Total dépenses d'ordre	771 289 513,77	Total recettes d'ordre	108 402 092,19
<b>Total (opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>4 841 104 515,96</b>	<b>Total (opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>5 225 101 409,90</b>
002 Déficit antérieur reporté		002 Excédent antérieur reporté	101 999 677,00
		<b>Cumul des recettes</b>	<b>5 327 101 086,90</b>
<b>RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>EXCÉDENT</b>	
			<b>485 996 570,94</b>

### Section d'investissement

en euros

Dépenses		Recettes	
<b>OPÉRATIONS RÉELLES</b>			
<b>Dépenses financières</b>		<b>Ressources propres d'origine externe</b>	
10 Reversement de dotations	1 705 379,85	10 Dotations et fonds divers (sauf 1068)	84 236 226,02
13 Subventions	1 564 604,67	138 Subventions d'investissement non affectées	0,00
16 Remboursements d'emprunt (hors crédit revolving)	154 059 842,93	27 Remboursements de prêts	64 349 737,46
1644 Crédit revolving	701 868 399,91		
<b>Dépenses d'équipement</b>		<b>Autres ressources externes définitives</b>	
26 Participations	241 568 433,00	20 Immobilisations incorporelles	54,03
27 Autres immobilisations financières	31 926 737,54	21 Immobilisations corporelles	323 091,29
		23 Immobilisations en cours	758 114,14
		26 Cessions de participations et créances rattachées	0,00
		13 (sauf 138) Subventions d'investissement	108 865 066,01
		<b>Autres ressources externes non définitives</b>	
		163 Emprunts obligatoires	400 000 000,00
		164 Emprunts auprès d'établissement de crédits (hors crédit revolving)	50 000 000,00
		1644 Crédit revolving	701 868 399,91
		165 Dépôts et cautionnements reçus	5 974,02
		<b>45 Opérations pour compte de tiers</b>	<b>1 369 387,85</b>
		<b>Total recettes réelles</b>	<b>1 411 776 050,73</b>
		<b>BESOIN D'AUTOFINANCEMENT (DÉPENSES - RECETTES)</b>	
		<b>1 016 183 145,33</b>	
<b>OPÉRATIONS D'ORDRE À L'INTÉRIEUR DE LA SECTION</b>			
<b>Total</b>	<b>251 574 255,48</b>	<b>Total</b>	<b>251 574 255,48</b>
<b>OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION</b>			
<b>Total</b>	<b>108 402 092,19</b>	<b>Total</b>	<b>771 289 513,77</b>
<b>Total (opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>2 787 935 543,73</b>	<b>Total (opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>2 434 639 819,98</b>
D001 Résultat reporté n - 1	169 284 519,74	R1068 Affectation n - 1	269 611 479,09
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>2 957 220 063,47</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>2 704 251 299,07</b>
<b>SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>DÉFICIT</b>	
			<b>252 968 764,40</b>

# Compte administratif 2006 du Département

## Équilibre financier

### Section de fonctionnement

en euros

Dépenses		Recettes	
<b>OPÉRATIONS RÉELLES ET MIXTES</b>			
Chapitres 011, 012, 65, 014	1 087 373 962,99	Comptes 70, 73, 74, 75, 013	1 440 119 637,02
015 RMI	345 450 381,86	015 RMI	265 384 542,51
016 APA	103 017 940,34	016 APA	12 939 932,51
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	1 187 278,95
67 Charges exceptionnelles	5 038 448,68	77 Produits exceptionnels	12 763 592,14
68 Dotations aux provisions	0,00	78 Reprises sur provisions	0,00
<b>Total dépenses réelles et mixtes</b>	<b>1 540 880 733,87</b>	<b>Total recettes réelles et mixtes</b>	<b>1 732 394 982,97</b>
<b>SOLDE DES OPÉRATIONS RÉELLES ET MIXTES</b>		<b>191 514 249,10</b>	
<b>OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION</b>			
Total des dépenses d'ordre	11 040 390,83	Total des recettes d'ordre	1 501 194,65
<b>Total (opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>1 551 921 124,70</b>	<b>Total (opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>1 733 896 177,62</b>
D002 Déficit antérieur reporté		R002 Excédent antérieur reporté	26 644 720,00
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 551 921 124,70</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>1 760 540 897,62</b>
<b>RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>EXCÉDENT</b>	
		<b>208 619 772,92</b>	

### Section d'investissement

en euros

Dépenses		Recettes	
<b>OPÉRATIONS RÉELLES</b>			
<b>Équipements départementaux (invts. directs)</b>	<b>78 095 117,03</b>	10 (sauf 1068) Fonds propres d'origine externe	11 240 312,03
<b>Dépenses d'équipement</b>			
20 Immobilisations incorporelles	1 608 920,38	20 Immobilisations incorporelles	0,00
21 Immobilisations corporelles	28 193 561,90	23 Immobilisations en cours	6 105 204,29
23 Immobilisations en cours	48 176 315,78	274 Remboursements de prêts	975 679,88
010 RMI	116 318,97	010 RMI	0,00
<b>Équipements non départementaux</b>	<b>50 004 110,28</b>	13 Subventions d'équipement reçues	40 013 600,00
204 Subventions d'équipement versées	50 004 110,28	165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00
<b>45 Travaux pour compte de tiers</b>	<b>16 100 296,96</b>	<b>45 Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte</b>	<b>6 406 702,49</b>
<b>Dépenses financières</b>			
165 Dépôts et cautionnements	0,00	<b>Total recettes réelles</b>	<b>64 741 498,69</b>
26 Participations	0,20	<b>BESOIN D'AUTOFINANCEMENT (DÉPENSES - RECETTES)</b>	
27 Autres immobilisations financières	1 149 886,63	<b>80 607 912,41</b>	
10 Dotations et fonds divers	0,00	<b>OPÉRATIONS D'ORDRE À L'INTÉRIEUR DE LA SECTION</b>	
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>145 349 411,10</b>	<b>Total</b>	<b>4 955 459,50</b>
<b>OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION</b>			
<b>Total</b>	<b>1 501 194,65</b>	<b>Total</b>	<b>11 040 390,83</b>
<b>Total (opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>151 806 065,25</b>	<b>Total (opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>80 737 349,02</b>
Résultat reporté n-1	104 129 717,51	R1068 Affectation n-1	106 139 205,70
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>255 935 782,76</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>186 876 554,72</b>
<b>SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>DÉFICIT</b>	
		<b>69 059 228,04</b>	

## Principaux ratios financiers de la Collectivité parisienne (Ville et Département)

	Compte administratif 2001	Compte administratif 2002	Compte administratif 2003	Compte administratif 2004	Compte administratif 2005	Compte administratif 2006
<b>1. TAUX D'ÉPARGNE NETTE</b>						
<b>Épargne nette/Recettes réelles de fonctionnement</b>	8,8 %	9,9 %	10,1 %	8,3 %	8,9 %	9,2 %
<i>Mesure la capacité de la commune à dégager une épargne nette positive</i>						
<b>2. INDICATEURS D'ENDETTEMENT</b>						
<b>Encours de la dette en capital/Recettes réelles de fonctionnement</b>	23,6 %	25,2 %	22,2 %	20,8 %	27,8 %	31,8 %
<b>Encours de la dette en capital/Épargne brute</b>	1,5	2,0	1,6	1,9	2,3	2,7
<i>Nombre d'années nécessaires au remboursement du capital de la dette</i>						
<b>Encours de dette/Population (en euros)</b>	506,9	548,1	516,3	516,3	720,9	859,2
<b>3. INDICATEUR DE RIGIDITÉ DES CHARGES DE STRUCTURE</b>						
<b>Charges de personnel/Recettes réelles de fonctionnement</b>	31,3 %	33,0 %	32,4 %	31,5 %	31,0 %	30,6 %
<i>Mesure la marge de manœuvre en terme de réduction des dépenses</i>						
<b>4. COEFFICIENT DE MOBILISATION DU POTENTIEL FISCAL (VILLE UNIQUEMENT)</b>						
<b>Produit des contributions directes 4 taxes (TH, TFB, TFNB, TP)/Potentiel fiscal 4 taxes</b>	59,5 %	60,1 %	60,0 %	60,1 %	59,2 %	58,3 %
<i>Mesure la marge de manœuvre fiscale (possibilité d'augmenter les taux et donc le produit)</i>						
<b>5. EFFORT FISCAL (VILLE UNIQUEMENT)</b>						
<b>Produit des contributions directes 3 taxes (TH, TFB, TFNB)/Potentiel fiscal 3 taxes</b>	52,6 %	51,3 %	50,2 %	49,5 %	49,1 %	48,6 %
<i>Mesure la marge de manœuvre fiscale sur les impôts ménages (possibilité d'augmenter les taux et donc le produit)</i>						

## Lexique d'analyse financière

### Recettes courantes de fonctionnement

Total des recettes réelles de fonctionnement hors produits financiers et exceptionnels. Elles comprennent notamment les impôts et taxes, les dotations et participations versées par l'Etat et les collectivités locales, les redevances et les prestations de service.

### Charges de gestion courante

Total des dépenses réelles de fonctionnement hors charges financières et exceptionnelles. Elles sont notamment composées des charges de personnel, des charges à caractère général, des subventions et des participations.

### Épargne de gestion

Différence entre les recettes courantes de fonctionnement et les charges de gestion courante.

### Épargne brute

Différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle prend en compte les soldes financiers et exceptionnels. L'épargne brute représente les ressources disponibles pour financer les dépenses de la section d'investissement une fois payé l'ensemble des charges de fonctionnement de la collectivité. Elle est affectée prioritairement au remboursement du capital de la dette.

### Remboursements d'emprunt

Montant de l'annuité de remboursements d'emprunt, comprenant éventuellement une baisse du plafond d'emprunts crédit revolving.

### Épargne nette

Différence entre l'épargne brute et les remboursements d'emprunt. Une épargne nette positive indique que la collectivité est à même de rembourser le capital de sa dette exclusivement par l'excédent de ses recettes de fonctionnement sur ses dépenses de fonctionnement. Une épargne nette négative indique que la collectivité doit affecter une partie de ses recettes d'investissement au remboursement de la dette, au détriment du financement des investissements.

### Recettes réelles d'investissement

Total des recettes d'investissement hors mouvements d'ordre, emprunt et crédit revolving. Elles sont notamment composées du FCTVA, des amendes de police, et des remboursements des prêts accordés par la collectivité.

### Crédit revolving

Emprunt utilisé dans le cadre de la gestion active de la dette.

Le crédit revolving n'est mobilisé qu'en cas d'insuffisance de trésorerie et n'occasionne des charges financières que s'il est mobilisé, contrairement aux emprunts classiques.

### Capacité de financement des investissements

Total de l'épargne nette et des recettes réelles d'investissement. Elle correspond au montant total disponible pour financer les dépenses réelles d'investissement, après remboursement d'emprunt.

### Dépenses réelles d'investissement

Total des dépenses d'investissement, c'est-à-dire des crédits de paiement mandatés, hors mouvements d'ordre. Elles comprennent notamment les dépenses liées aux acquisitions, les charges de travaux, et les prêts accordés par la collectivité.

### Besoin de financement des investissements

Différence entre les dépenses réelles d'investissement et la capacité de financement des investissements. Il correspond au solde des dépenses réelles d'investissement qui ne peut être financé que par l'emprunt et le fonds de roulement. Au budget primitif, le besoin de financement des investissements est financé exclusivement par l'emprunt, sauf reprise par anticipation du fonds de roulement n-1.

### Fonds de roulement

Total de l'excédent de fonctionnement capitalisé, du solde de la section de fonctionnement n-1 et du solde de la section d'investissement n-1. Il est égal au solde des résultats des exercices antérieurs.

### Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

Le FCTVA a pour objet le remboursement par l'Etat de la TVA acquittée par les collectivités sur une partie de leurs dépenses d'investissement. Le taux actuel de remboursement est fixé à 14,777 %. La compensation intervient avec 2 années de décalage : le FCTVA de l'année n correspond aux dépenses réelles d'investissement de l'année n-2.

### Fonds de Solidarité de la Région Île-de-France (FSRIF)

Le FSRIF a pour but d'atténuer les disparités en matière de bases fiscales entre les communes de la Région Ile-de-France, et d'améliorer ainsi les conditions de vie dans les collectivités les plus défavorisées. Il est alimenté par prélèvement sur les ressources fiscales des communes les mieux dotées.

MAIRIE DE PARIS

---

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

---

DIRECTION DES FINANCES

Toute l'info sur la ville !  
**info** paris **Le 3975**  
**Paris.fr**

\*Coût d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur